Article 2190 - Gants en PVC SCHWARZ, GRANULIERT - EPI catégorie I: risques minimum - Tailles/Versions disponibles: XL/10

Informations du fabricant

Conformément au règlement (UE) 2016/425, annexe II, paragraphe 1.4. (Référence dans le JO de l'Union Européenne)

À lire attentivement avant usage! En cas de cession de l'équipement de protection individuelle (EPI), vous êtes obligé de joindre cette brochure d'information ou de la remettre au destinataire. Dans ce but, cette brochure peut être copiée à volonté.

Certification de conformité

CE Ces gants forment un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

A. Marquages sur les gants:

Marque commerciale, N° de modèle, taille, symbole CE, pictogrammes, symbole i, symbole de fabrique avec date de fabrication: mois/année

teXXor	Label de marque du fabricant		Symbole i : Renvoi aux informations du fabricant
2190	Référence article de fabricant		Date de fabrication mois/année: 00/0000Monat/Jahr: 00/0000
10	Taille des gants (exemple)	CE	Le marquage CE confirme le respect des exigences du règlement européen 2016/425.

B. Explication et numéro des normes dont les gants respectent les exigences:

Référence des normes : Journal officiel de l'Union Européenne. À commander chez DIN Media GmbH, D-10787 Berlin. www.dinmedia.de

EN ISO 21420:2020 - Gants de protection - Exigences générales et méthode de test pour les gants

C. But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Appropriés pour les travaux généraux à faibles risques en environnement humide ainsi que pour la manipulation de liquides, par ex. dans les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie agroalimentaire, l'industrie de la pêche, l'agriculture, les services généraux (facility management)

L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les gants pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces gants conviennent à l'utilisation prévue.

Mesures de précaution pendant l'utilisation:

Ces gants conviennent uniquement à une utilisation avec des risques minimum et font partie de la catégorie 1.

Cette catégorie couvre exclusivement les gants qui protègent l'utilisateur contre:

- l'activité mécanique qui n'a que des effets superficiels (p. ex. gants de jardin).
- les matériaux de nettoyage à faible effet ou à effet se dissipant (p. ex. gants pour la protection contre les solutions de nettoyage diluées).
- les risques dus à la manipulation de composants brûlants qui ne soumettent pas l'utilisateur à des températures de plus de 50°C ou à des chocs dangereux.
- les influences atmosphériques qui ne sont ni exceptionnelles ni extrêmes (vêtements toute saison).
- les faibles chocs ou les vibrations qui n'influencent pas les secteurs corporels vitaux et dont les effets ne causent aucun dommage irréparable.

Ces gants ne doivent pas être utilisés pour des activités liées à des contraintes ou des risques allant au-delà (p. ex. influences chimiques, dues à la température ou similaires).

D. Nettoyage, entretien et désinfection:

Instructions de lavage:

Ne pas laver. Ne pas javelliser. Ne pas sécher en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec et ne pas nettoyer par voie humide.

Les gants neufs et usagés doivent être soigneusement vérifiés avant de les porter afin de s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Les gants ne doivent jamais être stockés dans un état sale lorsqu'ils doivent être réutilisés. Si les contaminants ne peuvent pas être éliminés ou présentent un danger potentiel, il est conseillé d'essuyer délicatement les gants alternativement à gauche et à droite. Utilisez la main gantée de telle façon que les gants puissent être retirés sans que les mains non protégées entrent en contact avec les contaminants.

E. Stockage et vieillissement:

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil, loin de toute source d'inflammation, si possible dans l'emballage d'origine. Ne pas stocker les gants pliés ou sous le poids d'autres objets. Les gants sont soumis à un vieillissement lié au matériau en raison du degré d'usure et de l'intensité d'utilisation, des influences environnementales telles que la lumière, l'humidité et la température, ainsi que de l'entretien, c'est pourquoi leur durée de vie ne peut être indiquée avec précision. L'effet protecteur peut diminuer même en l'absence de dommages visibles. La date de fabrication et la date de distribution doivent être prises en compte, tout comme les contrôles visuels réguliers. Utilisez les gants uniquement pour l'usage auquel ils sont destinés. Avant chaque utilisation, les gants doivent être inspectés afin de détecter tout dommage ou altération du matériau (par exemple, trous, changements de couleur, revêtement cassant et/ou fissuré). Les gants endommagés doivent être jetés et ne doivent en aucun cas être utilisés. L'employeur doit veiller à ce qu'ils soient remplacés en temps utile.

F. Élimination:

Les gants usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination des gants doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

G. Composition des matières:

Chlorure de polyvinyle (PVC)

H. Emballage:

Cet article est livré en emballage de vente unique en carton avec un contenu de: 48 paire
La plus petite unité d'emballage est: 12 paire

I. Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du gant n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Nom et adresse du fabricant
BIG Arbeitsschutz GmbH, Bundesstraße 17, 21244 Buchholz/Nordheide, Allemagne
Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations techniques sont disponibles à l'adresse
www.big-arbeitsschutz.de/ info@big-arbeitsschutz.de

Se tenir de 05.07.2023/Rev.03